



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 118 (2019), p. 269-282

Mélie Le Roy, Paul Picavet, Sylvain Dhennin

La dernière phase d'occupation de la nécropole de Kôm Abou Billou. Données archéologiques et anthropologiques inédites

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

La dernière phase d'occupation de la nécropole de Kôm Abou Billou

Données archéologiques et anthropologiques inédites

MÉLIE LE ROY, PAUL PICAVET, SYLVAIN DHENNIN

RÉSUMÉ

Fouillée dans les années 1930 et 1970, la nécropole romaine de Kôm Abou Billou a livré des milliers de restes humains qui n'ont jamais été étudiés. En 2014, la reprise des fouilles sous la direction de Sylvain Dhennin a livré des vestiges d'une conservation exceptionnelle qui documentent les pratiques funéraires et les données biologiques d'une population encore méconnue du point de vue de l'anthropologie biologique dans la littérature archéologique.

Les données issues des premières campagnes ont livré des résultats quant au recrutement de la nécropole et à l'état sanitaire de la population dans ses phases récentes (III^e-IV^e siècles). Ils mettent en valeur des cas exceptionnels, tels qu'une sépulture multiple, possible témoin d'un événement particulier, jusqu'alors documenté uniquement par l'épigraphie.

Mots-clés : nécropole, Égypte romaine, pratiques funéraires, anthropologie.

ABSTRACT

The Roman necropolis of Kom Abou Billou was excavated in the 1930s and 1970s and rendered thousands of human remains that have never been studied. Since 2014 the excavation under the direction of Sylvain Dhennin delivered remnants of exceptional conservation that document funeral practices and biological data of a population still unknown in this field in archaeological literature.

Data from the first two surveys have already yielded results concerning the funerary selection of the necropolis and the health status of the population. They also highlight exceptional cases, such as a multiple burial, possible witness to a particular event, previously documented only by epigraphy.

Keywords: necropolis, Roman Egypt, funerary practices, anthropology.



DEPUIS 2013, une nouvelle mission archéologique française, dirigée par Sylvain Dhennin, s'attache à l'étude de l'ancienne Térénouthis, dont les ruines sont aujourd'hui connues sous le nom de Kôm Abou Billou, et qui correspond à la ville pharaonique de Mefkat. Le site est localisé aux portes du désert, sur la bordure occidentale du delta du Nil entre Le Caire et Alexandrie.

Les vestiges de terre crue qui s'offrent d'emblée au regard sont ceux de la ville romaine et byzantine, dont les murs sont parfois conservés sur 2 à 3 m d'élévation. À l'ouest, nous avons identifié une enceinte rectangulaire de plus de 1,5 ha, qui correspond au temple d'Hathor de Mefkat mentionné dans les sources épigraphiques entre la Troisième Période intermédiaire (règne de Chéchonq V) et l'époque romaine (fig. 1)¹.

Bordant la moitié occidentale du site, une vaste nécropole comprenait plusieurs milliers de tombes réparties sur des dizaines d'hectares, ce qui en fait probablement l'une des plus étendues du delta à l'époque romaine. Déjà entaillée par le creusement du canal al-Nasseri au début des années 1970 et par les portions de terre remises à l'agriculture, son emprise se restreint encore aujourd'hui au profit des grandes cultures de bananiers et mandariniers qui la grignotent par l'ouest et le nord. Une frange en est néanmoins conservée et fait l'objet depuis 2014 d'une attention particulière avant qu'elle ne soit détruite². Cet article présente les premiers résultats de l'étude archéologique et anthropologique sur cette zone, tout particulièrement ceux correspondant à la dernière phase d'occupation de la nécropole.

¹ Pour la localisation et une présentation générale du site, voir S. DHENNIN, « Mefkat, Térénouthis, Kôm Abou Billou, nouvelles recherches archéologiques à l'ouest du Delta », *BSFE* 189, 2014, p. 8-25.

² La mission bénéficie du soutien de l'Ifao, de l'UMR 5189 HiSoMA et d'Arpamed, qui permet de financer ces opérations de manière prioritaire.

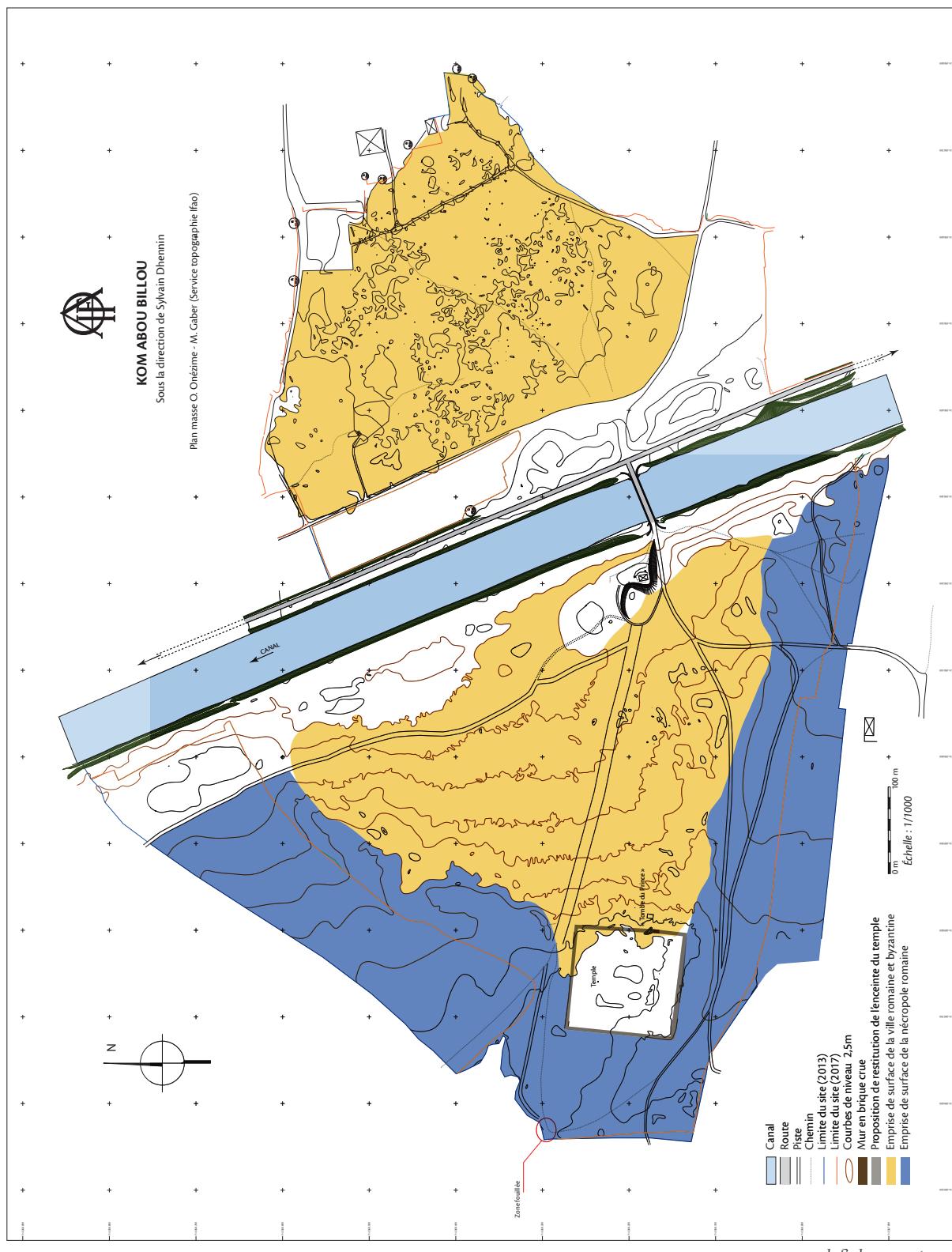


Fig. 1. Plan général de Kôm Abou Billou – délimitation des zones principales.

PREMIÈRES CONSTATATIONS STRATIGRAPHIQUES

Suite au bilan effectué à partir des archives des fouilles anciennes³, une première campagne d'évaluation a été menée en février 2014 sur une petite portion de la nécropole directement menacée par l'extension des cultures. Une série de tombes en brique crue couvertes d'enduits peints a été mise au jour. Ces tombes offrent le plus souvent un plan composé d'une partie principale quadrangulaire accompagnée d'une petite table d'offrande maçonnée⁴. La fouille de ce secteur a été étendue en novembre 2014 puis en novembre 2015 par Paul Picavet. Au total, la surface fouillée atteint 325 m² et a permis de mettre au jour 75 structures de brique crue, parmi lesquelles une tombe de plan octogonal de grandes dimensions (tombe 17) et un groupe de tombes enchevêtrées montrant une grande complexité d'organisation (fig. 2). Ces structures constituent essentiellement des tombes, mais quelques aménagements supplémentaires, correspondant notamment à des autels, ont été mis en évidence.



FIG. 2. Vue des alentours de la tombe 17 – export du SIG.

³ S. DHENNIN, «Térénouthis – Kôm Abou Billou: une ville et sa nécropole», *BIFAO* III, 2011, p. 105-127.

⁴ Les deux premières tombes mises au jour ont été présentées dans S. DHENNIN, «La nécropole à l'époque hellénistique et romaine en Égypte. Espace funéraire, espace social?», *Topoi* 20, 2015, p. 151-153.

Le secteur de la nécropole présente un pendage naturel descendant vers l'ouest. Les différentes strates qui s'y sont déposées suivent donc cette pente, ce qui explique qu'une même couche présente une différence d'altitude assez marquée entre l'est et l'ouest de la zone ouverte. La stratigraphie s'y résume en une alternance de surfaces de circulation plus ou moins aménagées, de remblais ayant la même constitution que le substrat géologique ou parfois constitués de brique pilée, de niveaux de recouvrement essentiellement constitués de sable éolien (sable fin blanc), de niveaux de démolition partielle constitués de sable sale moucheté de divers éléments détritiques, et de fines couches de limon brun résultant soit de l'érosion naturelle des tombes en brique crue suite aux intempéries, soit d'un aménagement volontaire des surfaces de circulation. Les traces de pillage se manifestent abondamment dans la stratigraphie par de grandes excavations comblées d'un mélange de ces différentes strates mêlées aux résidus de destruction des structures détériorées.

Les tombes maçonnées dégagées jusqu'à présent sont réparties au sein de deux phases successives d'installation, comprises entre la fin du I^{er} et le III^e siècle de notre ère d'après l'observation préliminaire de la céramique associée. Ces deux phases de construction, dont l'attribution chronologique sera précisée par l'étude du mobilier archéologique (en cours), sont distinguées stratigraphiquement par un apport important de sédiment éolien sur les tombes de la première phase. À cette élévation du niveau du sol succède une réfection des niveaux de circulation par apport de couches peu épaisses de brique cuite pilée et de limon, puis l'édification d'une nouvelle série de tombes. Ces structures des premières phases ont été largement pillées dès l'Antiquité, provoquant une forte dispersion des ossements et du mobilier associé dans une grande partie de la zone, mais plusieurs tombes ont échappé au pillage, livrant un ensemble exceptionnel pour l'étude.

Une troisième phase de fréquentation de la nécropole, qui nous intéresse plus particulièrement ici, correspond à sa réoccupation tardive pour l'installation de sépultures en plein sable ou creusées dans les massifs de brique des tombes préexistantes. La chronologie peut en être fixée à la fin du III^e et au IV^e siècle par l'étude des monnaies que les défunt tenaient dans la main ou qui ont été retrouvées à proximité immédiate de leur corps. Sur la zone ouverte entre février 2014 et novembre 2017, et sauf exceptions mineures, cette réoccupation tardive de la nécropole peut être considérée comme fouillée de manière exhaustive⁵. Elle est particulièrement importante autour de la tombe 17 (fig. 3), qui est de loin la plus imposante du secteur, avec une base carrée de 5 m de côté supportant une superstructure octogonale. Édifiée sur caveau voûté lors de la première phase romaine d'installation, elle comporte un accès qui a été entretenu au cours de la seconde phase malgré l'exhaussement général du sol. Lui est alors adjoint un nouveau massif d'entrée voûté couvrant un escalier sommaire fait de briques cuites non liées entre elles. La troisième phase voit l'installation autour de cette grande tombe de sept sépultures en plein sable, auxquelles s'ajoute une sépulture sise au fond d'une fosse creusée dans la brique de l'angle sud-ouest de la tombe 17 (sépulture 1). Peu sont intactes (ensemble 4, sépultures 1 et 8), et cinq sont coupées par les tranchées de pillage postérieures (sépultures 7, 9, 10, 12 et 14).

⁵ On notera que des inhumations plus tardives, correspondant aux traces d'occupation du site qui perdurent jusqu'au X^e siècle de notre ère ont dû exister. Elles n'ont pu être mises en évidence par nos travaux et devaient se trouver dans des secteurs aujourd'hui détruits de la nécropole.

Contre la moitié sud de la façade est, deux pieds en connexion témoignent du dépôt d'un défunt dans un axe nord-sud, coupé au sud par la tranchée de pillage de la tombe (sépulture 7). Contre la moitié est de la façade sud de la tombe 17, des ossements bouleversés semblent constituer un individu unique (sépulture 12). Un second amas d'ossements bouleversés est présent au nord de la tombe 17. Les cohérences anatomiques encore observables suggèrent une réduction du corps suite à l'ouverture d'une tranchée de pillage (sépulture 10). Un troisième ensemble osseux localisé au sud-est de cette même tombe 17 suggère également une réduction suite à l'intervention des pilleurs (sépulture 9). Près de l'angle nord-est de la tombe, un corps orienté sud-nord est coupé au-dessus et en dessous du tronc par une grande tranchée de pillage qui a perturbé le nord et l'est de la tombe 17 (sépulture 14).

Les autres sépultures sont complètes et ont livré des données anthropologiques inédites associées à des indices chronologiques fiables révélés par la pratique dite de « l'obole à Charon ». Tous les défunt tenaient en effet dans la main, lorsque celle-ci est conservée, une pièce de monnaie qui permet de dater leur inhumation entre la fin du III^e et le IV^e siècle.

La fouille et l'analyse des restes humains des sépultures complètes par Mélie Le Roy fournissent des données anthropologiques originales pour cette période « tardive » de l'époque romaine dans le delta du Nil. L'objectif est pour le moment de documenter les modalités d'occupation de la nécropole dans cette dernière phase d'occupation qui n'a jamais été étudiée, avant de poursuivre les recherches sur les sépultures plus anciennes.

L'ÉTUDE DES SÉPULTURES COMPLÈTES

Caractérisation biologique et restitution de l'appareil funéraire

L'étude biologique permet de caractériser l'âge au décès, le sexe et l'état sanitaire des individus inhumés dans la nécropole. La détermination de l'âge des individus adultes a été réalisée à partir des os coxaux⁶, et celle des individus immatures à partir des vestiges dentaires, en prenant en compte les différents stades de leur calcification⁷ ou ceux de l'éruption dentaire⁸. La diagnose sexuelle des individus adultes a été réalisée selon la méthode de Diagnose Sexuelle Probabiliste (DSP), à partir des os coxaux⁹. Les méthodes de détermination du sexe des individus immatures n'ont pas été considérées comme suffisamment fiables pour être employées¹⁰. La recherche de pathologies sur les différents vestiges osseux a été réalisée de manière systématique lors de l'étude en laboratoire. Plusieurs pathologies ou troubles du développement ont

⁶ A. SCHMITT, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *BMSAP* 17/1-2, 2005, p. 89-101.

⁷ C. MOORREES, E. FANNING, E. HUNT « Formation and Resorption of Three Deciduous Teeth in Children », *AJPA* 21, 1963, p. 205-213; *id.*, « Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth », *Journal of Dental Research* 42, 1963, p. 1490-1502.

⁸ D.H. UBELAKER, *Human Skeletal Remains: Excavation, Analysis, Interpretation*, Washington, 1989.

⁹ P. MURAIL, J. BRUZEK, F. HOUËT, E. CUNHA, « DSP: A Tool for Probabilistic Sex Diagnosis Using Worldwide Variability in Hip Bone Measurements », *BMSAP* 17/3-4, 2005, p. 167-176.

¹⁰ T. MAJO, A.-M. TILLIER, J. BRUZEK, « « Test des fonctions discriminantes de Schutkowski impliquant l'ilium pour la détermination du sexe dans des séries d'âge et de sexe connus », *BMSAP* 5/1-2, 1993, p. 61-68.

été observés sur les vestiges dentaires, notamment des lésions carieuses¹¹, ainsi que des pertes dentaires ante-mortem. L'usure dentaire a également été renseignée selon les stades décrits par B. Holly Smith¹². La recherche de variations anatomiques non métriques (dentaires¹³, squelettiques¹⁴) a également été réalisée de manière systématique lors de l'étude en laboratoire.

Afin de réaliser une étude archéo-anthropologique complète et de restituer les différents appareils funéraires¹⁵, les informations ont été enregistrées et documentées dès la phase de terrain afin de prévenir la perte de données lors du prélèvement (ex: mesures des os longs et des os coxaux). La totalité du sédiment à l'intérieur des structures et à proximité immédiate des squelettes ou ossements a par ailleurs été tamisée.

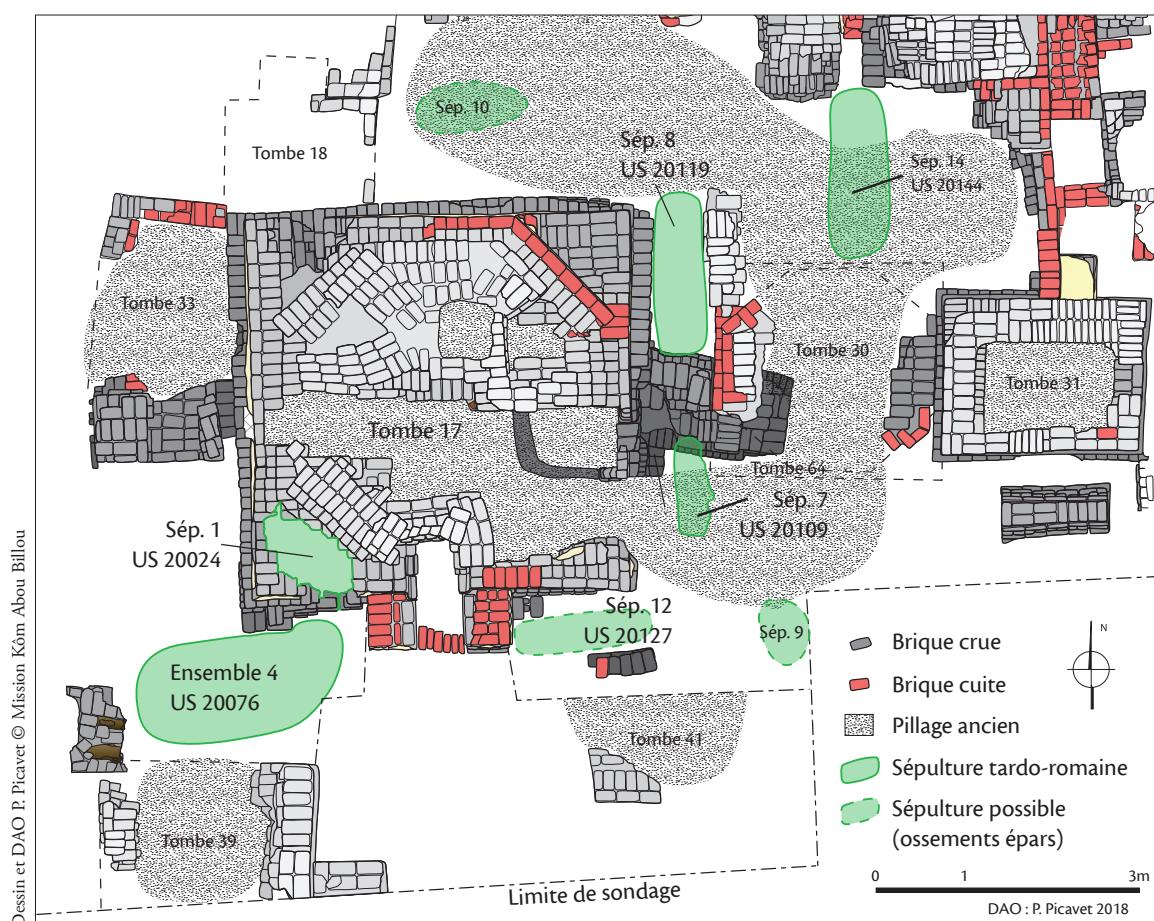


FIG. 3. Plan des alentours de la tombe 17.

¹¹ F. BOCQUENTIN, *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au Natoufien. Une analyse archéo-anthropologique*, thèse de doctorat, université Bordeaux 1, 2003.

¹² B.H. SMITH, « Patterns of Molar Wear in Hunter-gatherers and Agriculturalists », *AJPA* 63, 1984, p. 39-56.

¹³ G.R. SCOTT, C.G. TURNER, *The Anthropology of Modern Human Teeth: Dental Morphology and its Variation in Recent Human Populations*, Cambridge Studies in Biological and Evolutionary Anthropology 20, Cambridge, New York, 1997.

¹⁴ G. HAUSER, G.F. DE STEFANO, *Epigenetic Variants of the Human Skull*, Stuttgart, 1989.

¹⁵ H. DUDAY, *The Archaeology of the Dead: Lectures in Archaeothanatology*, Studies in Funerary Archaeology 3, Oxford, 2009.

La sépulture 1

Au cours des fouilles de 2014, la sépulture 1 a été mise au jour dans l'angle sud-ouest de la tombe 17 (fig. 3 et 4a). Le squelette apparaissait complet et en connexion anatomique (fig. 4b-c). Il a été décidé de le laisser en place pour le fouiller complètement et l'étudier lors de la campagne de 2015. Au cours de la réouverture de la sépulture l'année suivante, la partie supérieure du corps de l'individu avait été considérablement perturbée par pillage. L'étude de la position du corps a donc été réalisée à partir des clichés photographiques pris lors de la première campagne de fouilles.

Il s'agit d'une sépulture primaire et individuelle d'un individu immature dont l'âge au décès est compris entre 7 et 12,5 ans. La décomposition du corps s'est déroulée en espace colmaté et dans une enveloppe souple. En effet, des morceaux de linceul sont encore visibles, ainsi que les cordelettes qui le maintenaient (fig. 4d). L'individu est positionné sur le dos, les membres en extension. Le corps est orienté selon un axe sud-est/nord-ouest, la tête se situant au sud-est. Une monnaie en bronze, datée du début du IV^e siècle apr. J.-C., a été retrouvée dans la main droite de l'individu (fig. 4e). Il s'agit d'un *Maximinus/Genio exercitus* daté de 310-313 apr. J.-C. (l'étude préliminaire des monnaies a été effectuée par Thomas Faucher). Deux perles ont également été identifiées dans le remplissage de la fosse, pouvant soit provenir d'un élément décoratif d'un vêtement ou du linceul, soit d'un élément de parure, de type collier ou bracelet.

La perturbation entre la découverte et la fouille de la sépulture a entraîné un bouleversement important des ossements, notamment la partie supérieure du squelette. Sur les vestiges retrouvés au sein de la structure, aucune pathologie n'a été identifiée. Les vestiges dentaires ayant disparu, il n'a pas été possible d'évaluer l'état sanitaire sur la base de la présence de lésions carieuses et d'usure.

L'ensemble 4

L'ensemble 4 est un regroupement de différentes sépultures creusées dans le sable (fig. 5a). Comme les autres sépultures présentées ici (à l'exception de la sépulture 1, creusée dans la maçonnerie de la tombe 17), les corps ont été inhumés directement dans le sable mou, après le creusement d'une fosse dont les contours sont difficilement visibles. Ces fosses ont en effet été rebouchées directement et ne présentent pas d'effets de paroi. Seuls quelques éléments parfois les distinguent, notamment la présence de quelques briques ou galets résiduels autour du creusement. Ces sépultures tardives se trouvent à des niveaux profonds, bien en dessous des niveaux de circulation. Cinq individus ont été dénombrés dans l'ensemble 4 (fig. 5b).

L'individu A est une femme âgée de 30 à 39 ans. Le squelette est bien représenté, bien qu'une partie des membres inférieurs soit manquante (à partir de la mi-jambe). Elle repose sur le dos, les membres en extension et orientée selon un axe est-ouest, la tête à l'ouest. Elle présente quelques pathologies, dont des lésions carieuses sur les deuxièmes molaires inférieures droite et gauche (stade 2 et 3¹⁶). Les premières molaires inférieures sont absentes, les alvéoles sont complètement refermées, témoignant ainsi d'une perte ante-mortem (fig. 5c). Elle tenait

¹⁶ F. BOCQUENTIN, *op. cit.*

Photographie © Thomas Nicq, Université de Lille, UMR 8164 HALMA



FIG. 4a. Sépulture 1, photographie d'ensemble.

Dessin et DAO M. Le Roy © Mission Kom Abou Billou

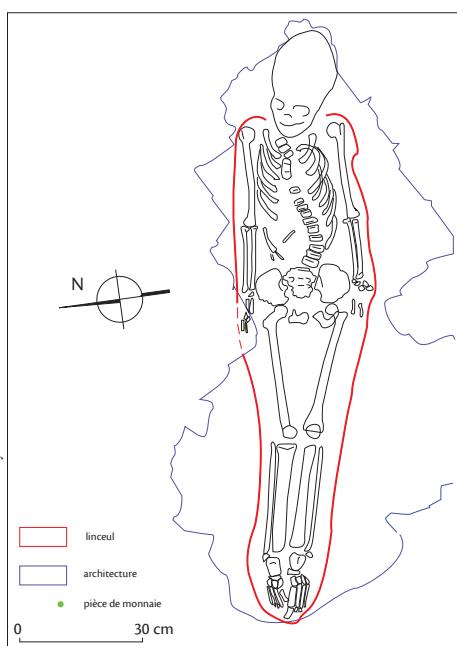


FIG. 4c. Sépulture 1.

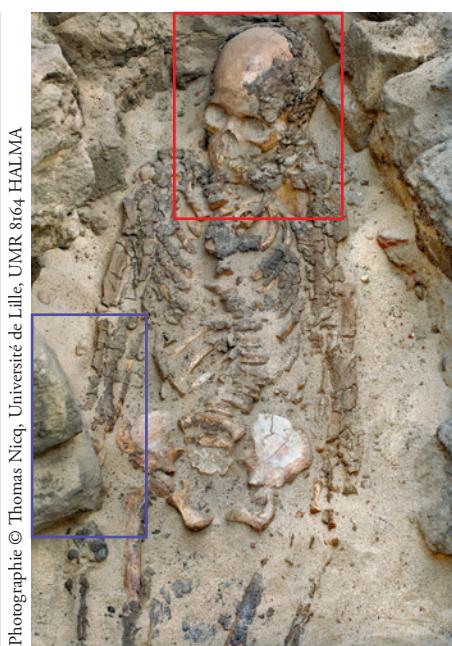


FIG. 4b. Sépulture 1, vue de la partie supérieure du corps.



FIG. 4d. Sépulture 1, détail de la tête.

FIG. 4e. Sépulture 1, détail de la monnaie dans la main.

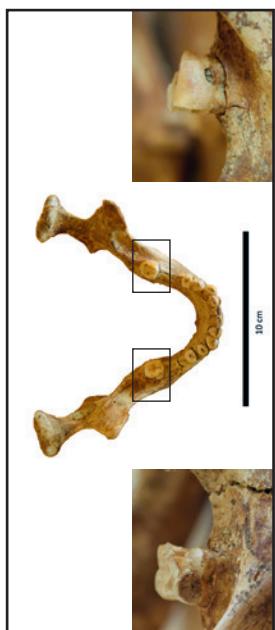


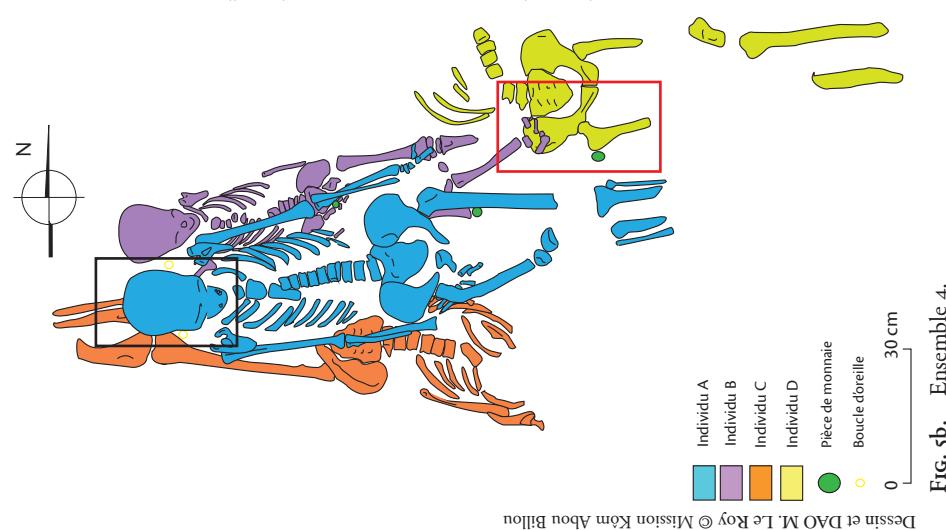
FIG. 5c. Ensemble 4, mandibule et molaires de l'individu A.
Photographie M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou



FIG. 5d. Ensemble 4, boucles d'oreilles de l'individu A.
Photographie M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou



FIG. 5e. Ensemble 4, monnaie en place.
© Mission Kôm Abou Billou
Photographie M. Le Roy



Dessin et DAO M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou



FIG. 5a. Ensemble 4, photographie générale.
Photographie M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou

une monnaie dans la main gauche, représentant un empereur du III^e siècle apr. J.-C. au droit et un *Elpis* au revers. Elle a également été inhumée avec des boucles d'oreilles, piégées dans le linceul au niveau des oreilles (fig. 5d).

L'individu B est un individu immature âgé de 2 à 7 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, les membres en extension, et il est orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'ouest. Il présente lui aussi quelques pathologies, dont une lésion carieuse sur la première molaire droite supérieure (stade 2 de Bocquentin). L'état très fragmentaire des dents n'a pas permis d'évaluer les stades d'usure des faces occlusales. Il tenait une monnaie dans la main droite, représentant un empereur du III^e siècle apr. J.-C. au droit, le revers étant illisible.

L'individu C est une femme d'âge supérieur à 30 ans. Seule une partie du squelette est conservée : le tronc, le membre supérieur droit, la partie gauche du bassin, le membre inférieur gauche et la jambe droite. Il est tout de même possible de déterminer que l'individu repose sur le dos, les membres en extension et orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'est. Le sédiment de couleur verte retrouvé à l'endroit ou l'os coxal droit aurait dû se trouver indique qu'une monnaie se trouvait probablement dans la main droite.

L'individu D est une femme âgée de 20 à 29 ans. Là encore, seule une partie du squelette est conservée : les vertèbres lombaires et une partie de la cage thoracique, le bassin et le membre inférieur gauche. L'individu repose sur le dos, les membres inférieurs en extension, orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'est. Une monnaie du début du III^e siècle apr. J.-C. était placée dans la main droite (fig. 5e), représentant peut-être Sévère Alexandre au droit et une *Roma* assise au revers.

Des ossements en position erratique correspondent à ceux de deux individus supplémentaires (E et F) : un individu décédé en période périnatale (E) et un individu adulte (F). Leur très mauvaise représentation ne permet pas de déterminer si leur présence résulte d'une forte perturbation dans la sépulture ou d'une présence accidentelle suite au creusement de la fosse pour déposer les autres individus. Toutefois, concernant l'individu périnatal, la concentration des ossements le représentant, localisée aux pieds de l'individu A, suggère plus une perturbation des ossements suite aux dépôts des individus A et B.

Lors de la campagne 2017, la fouille de l'emplacement de l'ensemble 4 a été poursuivie afin d'établir la relation stratigraphique de cet ensemble avec la tombe 17. Un cinquième individu (G) a alors été mis au jour au sud des précédents individus. Il s'agit d'un nouveau-né (âge inférieur à 1 mois), déposé sur le dos, les membres en extension le long du corps, orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'ouest. Des éléments de linceul étaient encore présents. Il tenait une monnaie dans la main droite, dont l'étude est en cours.

La datation resserrée des monnaies de l'ensemble 4, dans le courant du III^e siècle apr. J.-C., témoigne d'une relative contemporanéité des inhumations. Toutefois, la superposition des différents individus et les perturbations observées sur certains permettent de proposer une chronologie relative des dépôts des corps. Ainsi les individus C, D et G sont les premiers corps déposés au sein de l'espace. Ils sont potentiellement strictement contemporains, aucun élément ne permettant d'identifier le temps écoulé entre leurs dépôts. Ensuite, l'individu B a été déposé strictement au-dessus de l'individu D. La perturbation observée sur les vestiges osseux de ce dernier (disparition de la partie supérieure du corps) pourrait alors s'expliquer par le creusement d'une nouvelle fosse pour y déposer l'individu B. Enfin, l'individu A est déposé partiellement au-dessus du corps des individus B et C. Les perturbations observées au niveau des vertèbres thoraciques et du membre supérieur droit de l'individu B sont probablement

dues à l'intervention d'un animal fouisseur et il est probable que ces deux individus aient été déposés en même temps. Les perturbations observées sur l'individu C (absence de l'os coxal et du fémur droit) sont quant à elles susceptibles d'être le résultat du creusement réalisé lors du dépôt de l'individu A, ce qui explique la disparition de la pièce de monnaie. Nous serions donc en présence d'un regroupement de sépultures où deux phases de dépôts sont observables : les individus C, D et G puis les sujets A et B. Il est à noter que la persistance de connexions anatomiques strictes associée à l'absence ou au déplacement de certains ossements (la patella gauche de l'individu C est encore en connexion stricte) pourrait s'expliquer par un maintien des ossements suite à la présence d'un linceul autour de chaque défunt, ainsi que la dessiccation partielle de certaines parties anatomiques. De plus, il est à noter que les ossements attribués à un individu F n'appartiennent pas aux individus C et D, ce qui confirme la présence d'un individu supplémentaire.

La sépulture 8

Lors de la fouille des abords de la tombe 17, une sépulture primaire individuelle a été retrouvée le long de la paroi est de la tombe 17, accolée le long de la paroi (fig. 6a).

L'individu est un sujet immature âgé de 2 à 7 ans. Le squelette est complet, hormis la disparition des deux pieds (fig. 6b). Il repose sur le dos, les membres en extension et orienté selon un axe nord-sud, la tête au sud. Il tenait une monnaie dans la main droite dont l'étude est encore en cours (fig. 6c). Également, des boucles d'oreilles ont été retrouvées piégées dans le linceul au niveau des oreilles¹⁷. Ces dernières sont identiques à celles retrouvées sur l'individu A de l'ensemble 4. Le mauvais état de conservation des dents n'a pas permis d'estimer son état sanitaire.

Un premier bilan des pratiques funéraires

Les sépultures mises au jour jusqu'à présent autour de la tombe 17 semblent présenter une certaine homogénéité. La position des corps (sur le dos, les membres en extension) et le type de contenant (linceul) sont du même ordre. Le mobilier associé directement au corps est généralement composé d'une monnaie. On notera cependant la présence de parures, comme les paires de boucles d'oreilles de l'individu A de l'ensemble 4 et celles de la sépulture 8, ainsi que les perles retrouvées à proximité immédiate de l'individu de la sépulture 1. Quelques différences peuvent être toutefois notées, comme l'orientation du corps (à l'est, à l'ouest ou au sud), la présence de dépôts individuels primaires et d'un dépôt double primaire (les individus C, D et G de l'ensemble 4 ne permettent pas de définir leur stricte contemporanéité, ils sont donc considérés comme des dépôts individuels distincts), ainsi que l'emplacement des sépultures : l'une est dans un réemploi de tombe construite (sépulture 1), les deux autres sont directement creusées dans le sable (ensemble 4 et sépulture 8).

En ce qui concerne le recrutement, l'étude anthropologique a mis en évidence aussi bien des individus adultes (uniquement féminins) que des immatures, dont un très jeune individu.

¹⁷ Ces boucles d'oreilles sont d'un type tout à fait semblable à celles mises au jour à Kôm Abou Billou lors des fouilles d'E. Peterson, à l'exemple des boucles KM 26266-26267 ou KM 26309-26310 (inédites).



FIG. 6c. Sépulture 8, monnaie.

Photographie M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou



FIG. 6a. Sépulture 8, photographie générale.

Photographie M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou

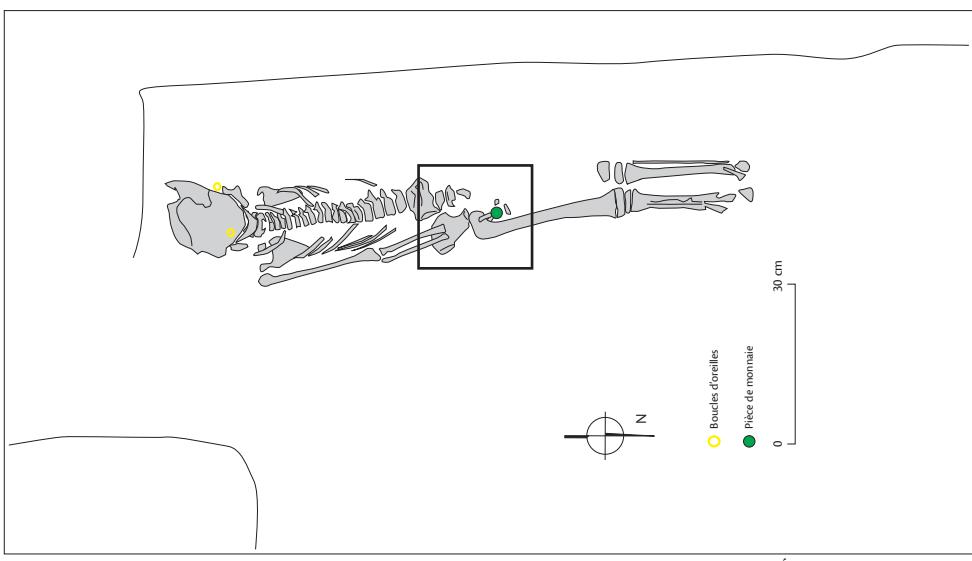


FIG. 6b. Sépulture 8.

Dessin et DAO M. Le Roy © Mission Kôm Abou Billou

Quelques lésions carieuses de stades élevés (entre 2 et 3 de Bocquentin) ont été observées sur les deux seuls individus (individus A et B de l'ensemble 4) pour lesquels les vestiges dentaires sont conservés. Cela indique potentiellement une alimentation spécifique riche en sucre et en céréales, affectant l'hygiène dentaire des individus¹⁸.

Ces résultats préliminaires issus des deux premières campagnes de fouille de la nécropole de Kôm Abou Billou permettent de renseigner l'aspect biologique et les pratiques funéraires d'une population vivant dans le delta égyptien au III^e et au début du IV^e siècle apr. J.-C. Il est possible d'observer des récurrences, comme l'utilisation du linceul et le dépôt des corps sur le dos, les membres en extension et la présence d'une obole. Les rares éléments de divergence restent toutefois cohérents et suggèrent uniquement une variabilité dans les pratiques, qui en l'état des connaissances ne permet pas de discriminer selon le sexe ou l'âge au décès.

Du point de vue de l'organisation des sépultures, la tombe 17 paraît avoir joué un rôle polarisant, attirant des inhumations entre son édification et le IV^e siècle apr. J.-C. Les corps ont été précisément installés le long de ses parois ou à leur proximité quasi immédiate, sans préoccupation pour leur orientation. Dans le cas de la sépulture 1, la proximité est encore plus grande puisque c'est la structure elle-même de la tombe qui a été recreusée pour créer une fosse d'inhumation pour le défunt. L'enfant de la sépulture 8 a également été inhumé dans un axe sud-nord contre la moitié nord de la façade est de la tombe. Il présente la particularité d'avoir livré deux boucles d'oreilles en métal doré non oxydé de part et d'autre du crâne. À l'opposé, contre l'angle sud-ouest, ce sont cinq individus qui ont été inhumés dans un ensemble de sépultures successives, orientées ouest-est (ensemble 4), dont trois femmes, un enfant et un nourrisson. L'une des femmes adultes portait des boucles d'oreilles identiques à celles trouvées sur l'individu immature de l'autre côté de la tombe. La poursuite des fouilles sur cette zone de la nécropole, mise en danger par l'ouverture de nouveaux secteurs cultivés, permettra de vérifier si les modes d'inhumation tardifs observés jusqu'à présent étaient généralisés ou si les abords de la tombe 17 constituent un cas particulier.

La poursuite des travaux permettra également d'engager l'étude des inhumations plus anciennes, à l'intérieur du caveau de la tombe 17 comme autour et sous les autres structures mises au jour jusqu'à présent. Les premiers indices mis en évidence sont encourageants, tant concernant la préservation des corps et des mobiliers que pour les perspectives de l'étude anthropobiologique, qu'il devrait être possible de lier à l'étude épigraphique des stèles funéraires.

18 B.H. SMITH, « Patterns of Molar Wear in Hunter-gatherers and Agriculturalists », *AJPA* 63, 1984, p. 39-56.